

Monsieur Le Président Madame La ministre,  
mes chers collègues,

Nous allons ce jour, voter une résolution reconnaissant un devoir pour l'Etat.

Celui de mettre en œuvre, pour ceux que nous connaissons sous le nom de Réunionnais de la Creuse, les moyens pour qu'ils puissent connaître la vérité sur ce qu'ils ont perçu comme un abandon.

En tant que députée, en tant que citoyenne, j'ai cherché à comprendre ce qui amenait, plus de 50 ans après le début des faits, des hommes et des femmes à vouloir reconquérir leur histoire personnelle.

Qu'aurais-je en effet ressenti, si, déracinée, j'avais eu à lever mes yeux sur d'autres visages que ceux de mes parents ? Qu'aurais-je pensé de ce ciel qui ne ressemble pas au mien? De cette langue que j'entends et qui n'est, ni tout à fait une autre ni tout à fait la mienne?

Pourquoi? Pourquoi suis-je si loin? Pourquoi ne puis-je rentrer chez moi? Pour quelle raison mes lettres restent elles sans réponses ?

Pour quelle raison chacune des réponses que j'obtiens n'amène-t-elle qu'à une à une autre question :

Ai-je vraiment été abandonné ?

Je vis mes premiers hivers et mes premières neiges, et malgré, la tendresse qui souvent m'entoure, malgré mes efforts pour "m'intégrer", je ne comprends toujours pas ce qui justifiait ce que je vis comme un abandon.

J'ai 6 ans, j'en ai douze - peu importe mon âge, je suis enfant - et je vis dans une demi vérité sans savoir qu'à des milliers de kilomètres de moi ma famille vit, elle, dans un demi mensonge.

C'était en 1963. 1963, ce n'est pas au siècle dernier, c'était hier.

C'était la France, j'étais Français, mes parents étaient Français et c'était de ma vie qu'on décidait.

Mon île était pauvre, mes parents étaient pauvres et voulaient pour moi une vie meilleure que celle qu'ils pensaient pouvoir m'offrir.

Ils me furent enlevés et je leur fus enlevé sur une promesse : celle que la république prenait soin de ses enfants, les protégeait et veillait sur eux.

Mes chers collègues, Madame la Rapporteuse,

Quelques soient les vies que ces enfants ont traversé, ils ont cherché à connaître la vérité sur eux-mêmes et leurs familles.

Ils ont cherché à comprendre comment et pourquoi la République et ses représentants ont choisi pour eux, et surtout sans eux, de les enlever à leur terre de naissance.

Nous pouvons bien entendu comprendre le choix des familles, lorsqu'elles l'ont eu.

Nous le comprenons parce qu'aucun parent, digne de son nom et de ses responsabilités, ne peut vouloir autre chose pour son enfant, qu'un avenir meilleur.

En revanche, en les confiant à cette République en qui ils plaçaient leurs espoirs, ils ne pensaient pas renoncer à leur rôle de parents mais au contraire, à le remplir.

*La réalité de la misère était un fait et ce sont ces conditions d'existence qui ont poussé ces familles à accepter que leurs enfants partent vivre une existence meilleure.*

*Ils avaient, en échange de cet éloignement, la promesse que les liens ne seraient pas tranchés entre eux et leurs enfants.*

*Cette promesse ne fut pas tenue et c'est ce que nous reconnaissons aujourd'hui.*

Lorsque leurs enfants, devenus adultes, ont par la suite voulu, légitimement, savoir s'ils avaient réellement été abandonnés, ils ont alors reçu le silence pour toute réponse.

Monsieur Le Président Madame La Ministre,  
Monsieur Le Ministre Mes chers collègues

Ce qui a nourri et provoqué ce silence justifie que je soutienne cette résolution qui *enfin permettra de faire toute la lumière sur cette affaire.*

Cela parce que les enfants dits de la Creuse, qu'ils aient été pupilles, enfants de la DASS ou adoptés, nous rappellent à notre devoir : *celui de la responsabilité.*

Cela parce que, par cette résolution, par cette page d'histoire que nous ne refusons pas d'écrire, que nous ne refusons plus de lire, nous engageons notre parole et une promesse.

Celle que la République donne à ses fils et ses filles de les protéger de veiller sur eux mais jamais au prix d'une amnésie ni d'un mensonge.

Cette résolution je la soutiens parce qu'elle ne nie en rien les liens affectifs qui ont pu se nouer et prospérer entre familles d'accueil et enfants déplacés.

Je la soutiens parce qu'elle veut réconcilier l'histoire de Ma République, celle de mon pays avec celle de ses enfants.

Je la soutiens parce qu'elle reconnaît la responsabilité de l'Etat.

6 DG Creuse

Je la soutiens mes chers collègues, parce que le futur de nos familles et de nos enfants dépend de notre capacité à regarder avec justesse nos erreurs passées.

Mes chers collègues,

Aujourd'hui 51 ans après les faits, nous choisissons enfin la vérité.

Nous pouvons en être fiers.